

Loire/Allier : un colloque pour jeter les bases d'une réserve biosphère UNESCO

Roberto Epple, président de SOS Loire vivante et le directeur de l'association, Simon Burner, présentent le colloque du 24 octobre qui se déroulera au Conseil général. Colloque ouvert aux élus, décideurs, institutions, associations, professionnels, plus généralement à tous les citoyens et qui doit jeter les bases d'un vaste projet dont SOS Loire Vivante est à l'origine.

Ce projet est celui de donner naissance à une réserve biosphère reconnue par l'UNESCO. Robert Barbault, directeur du département biodiversité au Muséum d'histoire naturelle et président de Réserve man-

and biosphère (MaB), sera d'ailleurs présent au Puy le 24 octobre. A ses côtés, de nombreux intervenants : des élus de Rhône-Alpes, Auvergne, et Languedoc-Roussillon, le territoire pressenti pour cette réserve biosphère qui est à cheval sur les trois régions administratives. Le territoire couvre en fait les têtes de bassin de la Loire et de l'Allier.

Les participants à cette journée pourront bénéficier de plusieurs témoignages sur des réserves biosphères déjà existantes en France (elles sont au nombre de 11), comme en Dordogne ou en Camargue. Est annon-

cée la venue d'un grand nombre de personnalités comme la navigatrice Isabelle Autissier, présidente du WWF France, des représentants de l'Agence de l'eau Loire Bretagne, de Jean Germain président de l'Établissement public Loire ou de Christian Bouchardy, vice-président du Conseil régional d'Auvergne. Le président du Conseil général de la Haute-Loire, Gérard Roche accueillera la participants au colloque animé par Jean-Jacques Fresko, rédacteur en chef de la revue "Terre Sauvage".

Comme l'explique Roberto Epple, les réserves biosphères cherchent à combiner trois impératifs qui procèdent du développement durable : assurer la conservation des espèces, des écosystèmes et des paysages, favoriser une forme de développement économique et social cherchant à pérenniser la culture et les richesses locales, donner une large part aux recherches et aux études, à l'éducation et à l'implication de la population. Elles ne sont pas antinomiques avec l'existence par exemple d'un parc naturel régional sur le territoire.

Bien sûr, comme le souligne le président de SOS Loire Vivante "les élus doivent exprimer leur envie".



Roberto Epple et Simon Burner présentent le colloque du 24 octobre.

Sans eux, sans une réelle volonté des acteurs du territoire, le projet ne saurait voir le jour. Si la démarche est engagée, il faudra sans doute compter trois ou quatre ans pour affiner le dossier qui sera porté par une structure restant à trouver avant de le déposer auprès du ministère, lequel le présentera à l'UNESCO.

Si ce projet voit le jour, il permettra, selon Roberto Epple "de sortir le territoire de la paralysie" dans lequel il est enfermé.

Le programme : 9 H accueil et introductions, 10 H UNESCO une ambition pour un territoire, 11H15 réserves de biosphère présentation impact et retombées, 12H30 pause déjeuner avec un buffet bio et local, 14 H concilier économie et écologie sur le haut-bassin de la Loire, 14H45 table ronde et débat avec le public, 17 H conclusion par Roberto Epple et Isabelle Autissier.

La journée a déjà reçu 120 inscriptions. Les per-

sonnes dans l'incapacité de se déplacer le 24 octobre peuvent si elles le souhaitent poser leurs questions qui seront soulevées lors de la table ronde, en écrivant à questioncolloque@river-net.org

Inscriptions et renseignements : SOS Loire Vivante, 8, rue Crozatier 43 000 Le Puy-en-Velay 04 71 05 57 88. Inscription obligatoire 30 euros de participation aux frais (documents, actes du colloque, rafraîchissements et repas).